niortagglo
Agglomération du Niortais

CONSERVATOIRE DANSE ET MUSIQUE AUGUSTE-TOLBECQUE

À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL CLASSÉ PAR L'ETAT

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

SITE AUGUSTE TOLBECQUE
NIORT

SITE JEAN DÉRÉ
CHAURAY

SITE DÉSIRÉ MARTIN BEAULIEU
VOUILLÉ

FONCTIONNEMENT
GÉNÉRAL DU CONSERVATOIRE

LES COURS ET LES HORAIRES

Lieux des cours :

SITE DE NIORT
Centre du Guesclin
place Chanzy - Bât. B

SITE DE CHAURAY
6 place de l'église

SITE DE VOUILLÉ
- Maison des associations
- Ecole maternelle
- Salle polyvalente

Les horaires des cours individuels sont convenus en début d'année entre le professeur et la famille.

Les cours sont hebdomadaires. Le Conservatoire est fermé pendant les vacances scolaires et jours fériés.

Les parents doivent, pour chaque cours, s'assurer que le professeur est présent pour accueillir leur enfant et venir le chercher à la fin.

FONCTIONNEMENT
GÉNÉRAL DU CONSERVATOIRE

LA FACTURATION

La facturation est trimestrielle et envoyée en cours de trimestre. Tout trimestre entamé est dû. Toute demande d'arrêt des cours, doit-être formulée par écrit (mail ou courrier).

LES TARIFS

Les tarifs sont consultables sur le site internet www.niortagglo.fr.
Vous pouvez éventuellement bénéficier d'un tarif réduit sur présentation de la carte de Quotient Familial « Ma Carte ».
Renseignements auprès du service Cohésion Sociale de Niort Agglo : 05 17 38 79 09
carteqf@agglo-niort.fr.

Un certificat médical est obligatoire pour tous les cours de danse, l'éveil et l'initiation.

LES ABSENCES

En cas d'absence de l'élève, les parents informent le secrétariat du site où est inscrit l'élève. Les cours ne seront pas remplacés ni déduits de la facturation.

En cas d'absence du professeur, les familles sont informées. Au-delà de 3 cours consécutifs annulés sur un trimestre, une déduction sera appliquée.

LOCATION D'INSTRUMENTS ACTION CULTURELLE

LOCATION INSTRUMENTS

La présence d'un instrument à domicile est indispensable (achat ou location).

Certains intruments sont proposés à la location la première année d'étude, en fonction du Q.F. et de la disponibilité. La guitare, le piano, le clavecin, l'orgue, la batterie, la harpe et la flûte à bec ne sont pas disponibles en location. N'hésitez pas à prendre conseil auprès des enseignants.
Le tarif est un forfait annuel et non remboursable y compris en cas d'arrêt en cours d'année.
La demande doit être faite lors de l'inscription (plus de détails sur www.niortagglo.fr)

Les élèves et les professeurs disposent d'un accès à la médiathèque du Conservatoire : partitions, revues, documents audiovisuels.

ACTION CULTURELLE

Structure d'enseignement, le Conservatoire est un établissement culturel à part entière, **producteur** ou **partenaire** de nombreuses manifestations (auditions, spectacles, concerts...) qui mettent en scène élèves, professionnels et amateurs de la ville et de la région. Ces evènements participent de manière fondamentale et indispensable à la formation de tout musicien ou danseur.

L'association **Musique en Vie** est le partenaire privilégié de l'action culturelle du Conservatoire.

ÉVEIL
MUSIQUE ET / OU MOUVEMENT

INITIATION
MUSIQUE ET OU DANSE

EVEIL de 4 à 5 ans

- **EVEIL 1** Musique et mouvement (Moyenne section) 30 mn
- **EVEIL 2** Musique et mouvement (Grande section) 45 mn
- **EVEIL** Musique à Prahecq (Moyenne section et Grande section) 45 mn
- **EVEIL** Danse à Saint-Maxire (Moyenne section et Grande section) 45 mn

INITIATION de 6 à 7 ans

- **INITIATION** Musique (Cours préparatoire) 45 mn
- **INITIATION 1** Danse (Cours préparatoire) 45 mn
- **INITIATION 2** Danse (Cours élémentaire 1) 2 cours hebdomadaires classique et contemporain 45 mn x 2
- **INITIATION** Danse à Saint-Maxire (Cours préparatoire et Cours élémentaire 1) 1h
- **INITIATION** Musique à Prahecq (Cours préparatoire et Cours élémentaire 1) 45 mn

SITE AUGUSTE-TOLBECQUE
NIORT

MUSIQUE
PARCOURS DIPLÔMANT

MUSIQUE à partir de 7 ans

Disciplines enseignées : Alto, basson, batterie, chant lyrique, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, guitare basse, guitare électrique, hautbois, jazz, orgue, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle.

Pratiques collectives : Ensemble bois, cuivres, cordes, guitares, percussions urbaines, accompagnement piano, musique de chambre, orchestre d'harmonie, musiques anciennes, ateliers jazz, musiques improvisées, musiques actuelles amplifiées, chorale adulte et enfant, atelier d'écriture et formation musicale générale (FMG).

SITE AUGUSTE-TOLBECQUE
NIORT

MUSIQUE
PARCOURS DIPLÔMANT

CYCLE 1 : Apprentissage (durée 3 à 5 ans)
Première année : 1 cours individuel (20 mn)
+ 1 cours de FMG* (1h)
Années suivantes : 1 cours individuel (20/30 mn)
+ 1 cours de FMG* (1h) + 1 cours collectif (+/-1h)

CYCLE 2 : Approfondissement (durée 3 à 5 ans)
1 cours individuel (45 mn) + 1 cours de FMG* (1h30)
+ 1 cours collectif (1h30)

CYCLE 3 : Autonomie (durée 3 à 4 ans)
Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (CEM)
1 cours individuel (50 mn) + 1 cours optionnel de FMG* (2h)
+ 1 cours collectif (+/-1h)

CPES : Un cycle préparatoire à l'enseignement supérieur est également disponible. Plus de renseignements auprès de la scolarité.

PRATIQUE CONTINUÉE ou CYCLE ADULTE (Parcours non diplômant)
1 cours individuel (15 mn) + en option : 1 cours de FMG* (1h30)
+ 1 cours collectif (1h minimum)

Des parcours musicaux non diplômants sont proposés sur les sites de Chauray et Vouillé (renseignements à l'accueil)

** FMG : formation musicale générale*

SITE AUGUSTE-TOLBECQUE
NIORT

DANSE
PARCOURS DIPLÔMANT

DANSE à partir de 8 ans

Esthétiques enseignées : classique, contemporain, jazz (uniquement en complémentaire). Choisir entre le classique et le contemporain. L'esthétique principale est dite dominante et la seconde dite complémentaire.

CYCLE 1 d'observation (CO) (durée 4 ans)
Première et Deuxième années :
2 cours de dominante (1h par cours)
+ 1 cours de complémentaire (1h)
Troisième et Quatrième années :
2 cours de dominante (1h15 par cours)
+ 1 cours de complémentaire (1h15)

SITE AUGUSTE-TOLBECQUE
NIORT

CYCLE 2 : Élémentaire (CE) (durée 4 ans)
A partir de ce niveau, possibilité de choisir le jazz en discipline complémentaire.
3 cours dominante (1h30) + 1 ou 2 cours complémentaire (1h30)
+ 1 cours FMD* (1h) (sauf danseurs inscrits en musique)

CYCLE 3 : Secondaire (CS) (durée 3 ans)
Obtention du Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)
3 cours de dominante (1h45) + 1 ou 2 cours de complémentaire (1h30)

DANSE ADULTE (Parcours non diplômant)
1 cours de classique (1h) ou 1 cours de contemporain (1h)

D'autres parcours danse non diplômants sont proposés sur le site de Vouillé

** Formation musicale danseurs*

ÉVEIL MUSIQUE

EVEIL MUSICAL de 4 à 6 ans

L'éveil est la découverte de la musique et de son langage.
Cette activité développe l'écoute, la mémoire, et favorise l'expression et la créativité.

- **EVEIL 1** (Moyenne section) 30 mn
- **EVEIL 2** (Grande section) 45 mn
- **INITIATION** (Cours préparatoire) 45 mn

MUSIQUE à partir de 7 ans

Disciplines enseignées : chant jazz, batterie, guitare classique, folk électrique et basse, saxophone, flûte traversière, violon, piano, orgue, clavecin, harpe.

Pratiques collectives : Djembé, piano de 4 à 8 mains, musique actuelle, jazz vocal et instrumental, funk music, orchestre à cordes, musique ancienne, musique assistée par ordinateur et divers ensembles instrumentaux (guitare, flûte traversière, violon, harpe).

La formation musicale générale est incluse dans le cours individuel d'instrument.

SITE JEAN-DERÉ
CHAURAY

MUSIQUE
PARCOURS NON DIPLÔMANT*

CYCLE 1 : Apprentissage (durée 4 à 5 ans)

Les 2 premières années : 1 cours individuel (25 mn) + 1 cours collectif (facultatif)

Les années suivantes : 1 cours individuel d'instrument (35 mn) + 1 cours collectif (facultatif)

CYCLE 2 : Approfondissement (durée 4 à 5 ans)
1 cours individuel (45 mn) + 1 cours collectif (recommandé)

CYCLE ADULTE
1 cours individuel (35 mn) + 1 cours collectif (facultatif)

** Pour un parcours diplômant il est obligatoire de suivre un cours de formation musicale générale sur Niort ou Vouillé*

SITE JEAN-DERÉ
CHAURAY

ÉVEIL
DANSE OU MUSIQUE

EVEIL de 4 à 7 ans

Pour le site de Vouillé, un accompagnement de l'école à la salle polyvalente est organisé par le pôle animation de la commune. L'inscription à l'année est obligatoire.

MUSIQUE à Vouillé
EVEIL 1 (Moyenne section) 30 mn
EVEIL 2 (Grande section) 45 mn
INITIATION (Cours préparatoire et CE1) 45 mn

MUSIQUE à Aiffres
EVEIL 1 (Moyenne section et Grande section) 30 mn
INITIATION (Cours préparatoire et CE1) 45 mn

DANSE à Vouillé
Certificat médical obligatoire
EVEIL 1 (Moyenne section) 30 mn
EVEIL 2 (Grande section) 45 mn
INITIATION (Cours préparatoire) 45 mn

SITE DÉSIRÉ-MARTIN BEAULIEU
VOUILLÉ

MUSIQUE
PARCOURS DIPLÔMANT**

MUSIQUE à partir de 7 ans

Disciplines enseignées : Batterie, guitare classique, folk et électrique, saxophone, flûte traversière, violon, piano, viole de gambe.

Pratiques collectives : Djembé adulte, jazz (à Vouillé et Aiffres), chorale enfant, ensembles : guitare, violon, flûte traversière, viole de gambe, musiques actuelles amplifiées et formation musicale générale.

CYCLE 1 : Apprentissage (durée 4 à 5 ans)
La première année : 1 cours individuel (20 mn) + 1 cours de FMG* (1h)
Les années suivantes : 1 cours individuel (30 mn) + 1 cours de FMG* (1h)

CYCLE 2 : Approfondissement (durée 4 à 5 ans)
1 cours individuel (45 mn) + 1 cours de FMG* (1h)

CYCLE ADULTE
1 cours individuel (30 mn par semaine)

** FMG : formation musicale générale*
*** Selon le souhait de l'élève*

SITE DÉSIRÉ-MARTIN BEAULIEU
VOUILLÉ

DANSE

PARCOURS NON DIPLÔMANT*

INITIATION à 7 ans
1 cours de 1h

CLASSIQUE et/ou CONTEMPORAIN à partir de 8 ans
Les premières années : CYCLE 1 - Observation (CO)
1 cours de 1h à 1h15
Les années suivantes : CYCLE 2 - Élémentaire (CE)
1 cours de 1h30

JAZZ à partir de 10 ans
Les premières années : CYCLE 1 - Observation (CO)
1 cours de 1h à 1h15
Les années suivantes : CYCLE 2 - Élémentaire (CE)
1 cours de 1h30

** Des parcours diplômants sont proposés sur le site de Niort.*

SITE DÉSIRÉ-MARTIN BEAULIEU
VOUILLÉ

CONTACTS

SITE AUGUSTE-TOLBECQUE
(ANTENNE PRAHECQ ET SAINT-MAXIRE)
NIORT *>> Tél : 05 49 78 79 16 - crd@agglo-niort.fr*

SITE JEAN-DÉRÉ
CHAURAY *>> Tél : 05 49 08 27 70 - musiquechauray@agglo-niort.fr*

SITE DÉSIRÉ-MARTIN BEAULIEU
(ANTENNE AIFFRES)
VOUILLÉ *>> Tél : 05 49 08 27 70 - emdv@agglo-niort.fr*

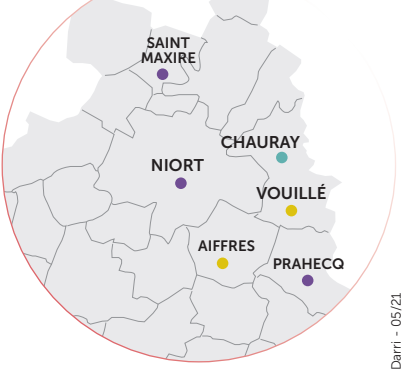

niortagglo
Agglomération du Niortais

Service communication communautaire
photos : Olivier Drilhon, Bruno Derbord, Darri - 05/21